



## Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines  
25 660 MONTFAUCON  
03 81 81 45 71  
[mairie@montfaucon25.fr](mailto:mairie@montfaucon25.fr)  
[www.montfaucon25.fr](http://www.montfaucon25.fr)

### COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 28 janvier 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mercredi 28 janvier 2026 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

### ORDRE DU JOUR

#### RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 9 décembre 2025
- II - Point sur la situation salle L. Lumière et des migrants-réfugiés accueillis
- III - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS – TRAVAUX
  - 1. Projet salle d'accueil-périscolaire
    - A - Point d'étape du projet
    - B – Avenant à la convention financière d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.
  - 2. Extension des ateliers municipaux : point d'étape du projet
  - 3. Enfouissement réseau MT ENEDIS : situation des travaux
  - 4. Situation du réseau Défense Extérieure Incendie : état des points d'eau
  - 5. PLUI : état
- IV - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
  - 1. Proposition de la SAFER de vente d'une parcelle rue de Laserolle
  - 2. Cimetière communal – Gestion par logiciel à acquérir.
  - 3. Intention sur Biens Vacants et Sans maître.
  - 4. Modification du contrat de location des salles communales.
  - 5. CDEI : convention d'entretien Espaces Verts 2026
  - 6. Raccordement au Syndicat Lumière pour la fibre optique : conséquences
- V - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
  - 1. Projet cour d'école : point d'étape du projet et calendrier
  - 2. Possibilité de travail avec périscolaire pour fresque sur une façade du bâtiment bergerie-poulailler
- VI - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES
  - 1. Projet d'activité Piscine-Ecole.
  - 2. Dates des ALSH (RUCHES) 2026
- VII - AFFAIRE DE PERSONNEL
  - 1. Convention « Ticket Mobilité » de la Région 2026 – 2028
- VIII – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
  - 1. Coût définitif des transferts de charges 2025 - Évaluation prévisionnelle des transferts de charges 2026
  - 2. Etat dossier enfouissement de réseaux, rue du Comté de Montbéliard en entrée de village
  - 3. GBM : Recensement des difficultés rencontrées en matière de circulation poids lourds
  - 4. GBM : Plan APRIO pour réduire l'impact de l'Ozone

5. Naissance du nouveau Conservatoire Botanique National de BFC
6. GBM : Actualisation des tarifs de l'aide aux communes.

## **RAPPORTS D'INFORMATION**

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

- En urbanisme – droits des sols.
- Etat des renoncements au Droit de Prémption Urbain.
- Générales

Priorités préfectorales en matière de contrôle de légalité

Alerte de la DGFIP concernant les Faux Ordre de Virement (FOVI)

**Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : mardi 24 février 2026**

**Sont présents :** Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER jusqu'au point V – 3, Eric MERAT, Catherine PARDONNET à partir du point V - 3, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Frédéric VERMOT.

### **Absents excusés :**

Marie-Louise LAITHIER, à partir du point V – 4 - a donné procuration à Jacques TONNERRE  
Nadine MAUGEY

Christine MOLLIER a donné procuration à Gaëlle AUFFRET

Catherine PARDONNET jusqu'au point V - 2

Alain RICHARD a donné procuration à Frédéric VERMOT

Hervé TOURNOUX a donné procuration à Pierre CONTOZ

Géraldine VALLOT VUITTON a donné procuration à Anne-Marie POTY

**Absents :** Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX

## **DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Eric MERAT, comme secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité.**

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**A l'ordre du jour présenté, sont retirées, en affaires administratives et financières :**

- Modification du contrat de location des salles communales : reporté en séance du 24 février 2026
- Convention avec CDEI (cf décision)

**Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 décembre 2025**

2 observations sont faites sur :

- L'importance de souscrire une assurance Dommages ouvrage pour les deux phases du chantier, même si la première tranche est utilisée
- L'enfouissement de l'éclairage public et des réseaux aériens autour de la « ferme de Paulo », rue du Château, et ce si les travaux de rénovation débutent.

**Ainsi complété, le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

## **POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS**

Le Maire et Catherine PARDONNET, Conseillère municipale, font le point sur :

- La situation des trois jeunes : ils poursuivent leur scolarité. Ils sont désormais tous majeurs. Une nouvelle production de petits sacs de bois est faite.
- Le Maire et Catherine PARDONNET ont participé à une émission de la radio RCF sur l'accueil des jeunes migrants
- Remise en ordre de la salle Lumière de La Malate, par ces jeunes et des bénévoles. La commune prenant en charge les fournitures. L'échéance étant l'organisation de l'assemblée générale de l'association de La Malate et les élections municipales.

-----

## **RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS**

### **AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE**

◇ **Communauté Urbaine de GBM : validation des charges transférées en 2025 (CLECT).** Le Maire fait part des rapports de la Commission des Charges Transférées (CLECT). Pour la commune, les montants définitifs 2025 et les montants prévisionnels 2026 sont identiques, à savoir :

- en fonctionnement : 28 822,66 €
- en investissement : 68 541,34 €

**Adopté à l'unanimité.**

◇ **Etat du dossier SYDED-GBM-COMMUNE d'enfouissement des réseaux, rue du Comté de Montbéliard, en entrée de village.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué expose les travaux en cours d'enfouissement de la ligne MT, rue du Comté de Montbéliard. Ils se décomposent en deux chantiers

- rue du Comté de Montbéliard et prolongement sur Morre : Montant du projet 80 640 € TTC – solde de 22 720 € TTC à répartir en Montfaucon et Morre
- impasse de Bouclans : Montant du projet 63 360 € TTC – solde communal de 35 910 € TTC

**Pour information du conseil, sachant que la commune devrait être appelée au paiement de sa part en 2027.**

◇ **Recensement par GBM des arrêtés en matière de circulation poids lourds (transports de marchandises).** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué expose la demande de GBM, occasion pour la commune de réaborder la problématique du transit, par le chemin de Chevriot. C'est pourquoi, un courrier sera adressé à GBM. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Pour réduire l'impact de l'ozone, plan APRIO (Agir Pour Réduire l'Impact de l'Ozone) de GBM.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle la réunion de GBM, tenue en décembre dernier.

Elle expose les résultats des mesures sur le village (bâtiment situé à proximité des ateliers communaux), qui s'élève à **73 µg/m<sup>3</sup>** contre **54 µg/m<sup>3</sup>** sur l'ensemble de GBM.

Le travail d'élaboration de stratégies visant à réduire l'ozone sur le territoire de GBM débutera dès 2026.

**Adopté à l'unanimité, Montfaucon souhaitant s'engager dans ce groupe de travail.**

◇ **Naissance du nouveau Conservatoire Botanique National de BFC (CBNBFC).** Laurent JEUNET, Conseiller municipal rappelle le rôle que lui a confié la municipalité au sein du Conservatoire Botanique, et l'en remercie. Il rappelle aussi que la commune a été à l'initiative de la création de ce CB de Besançon avec Michel CARTERON et le Maire.

Il expose que le nouveau Conservatoire Botanique National de BFC - Observatoire des Invertébrés, regroupe celui de Besançon et de Dijon – son siège social est à Besançon.

**Pour information du conseil municipal.**

◇ **Actualisation des tarifs de l'aide aux communes.** Le Maire expose que les tarifs de l'Aide aux communes de GBM augmentent de 0.9 % pour 2026. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Difficultés rencontrées par le SIVU-SAGES.** En l'absence d'Hervé TOURNOUX, Adjoint et Président du SIVU SAGES, le Maire fait part des difficultés du syndicat liées :

- au traitement déchets de la pelouse synthétique du stade de Gennes.
- A l'état de la nouvelle pelouse qui se détériore

**Pour information du conseil municipal**

## **AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX**

◇ **Projet salle d'accueil – périscolaire**

**A/ point d'étape.** Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint exposent que les réunions de chantier se poursuivent. Les terrassements sont réalisés, la grue est posée, les cases de stockage des ateliers communaux sont déplacées.

**Pour information du conseil municipal**

**B/ Avenant à la convention financière d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de GBM.** Le Maire rappelle qu'une convention a été signée en 2022 pour un montant global de 40 600 €, avec le service de l'Aide aux Communes de GBM.

Après un point de situation, l'Aide aux Communes propose un avenant, modifiant la phase Réalisation. Le montant global passant à 40 968 €, représentant 176.5 ½ journées de travail équivalentes à 706 heures.

**Adopté à l'unanimité.**

**C/. Etat du plan de financement** Le Maire expose que le montant des subventions notifiées s'élève à 1 178 001 € à ce jour.

Sont en attente 4 autres subventions pour un montant estimé de 573 440 €

Il rappelle par ailleurs que les intérêts du prêt de la Banque des Territoires, calculés sur le taux du livret A, vont baissés à compter de février 2026.

**Le conseil municipal prend acte.**

◇ **Extension des ateliers municipaux.** Le SYDED confirme la possibilité d'aide pour les panneaux photovoltaïques. **Pour information du conseil municipal**

◇ **Enfouissement du réseau MT ENEDIS : situation des travaux et convention.** Le Maire rappelle que la quasi-totalité des lignes électriques envisagées de la commune ont été enfouies. Pour achever ces travaux, ENEDIS doit parcourir, en souterrain, deux parcelles communales, A 544 et A709. A cette fin, une convention de passage est à établir. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de passage sur ces deux parcelles.**

◇ **Situation du réseau Défense Extérieure Incendie : état des points d'eau.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué rappelle que les poteaux d'incendie sont propriété de la commune. Le contrôle annuel du SDIS précise « qu'aucun point ne présente des anomalies de conformités, mais quelques un nécessitent des travaux de remise en conformité » (corrosion / manque de bouchons...). **Le conseil municipal unanime décide d'engager les travaux de remise en état.**

◇ **PLUI : état.** Le Maire fait le point sur ce dossier.

Le projet de PLUI a été arrêté, le 11 décembre dernier, par un vote majoritaire. Désormais, chaque commune doit formuler (avant le 12 mars 2026), un avis portant sur le projet d'ensemble.

Si un avis est défavorable, une phase d'arbitrage interviendra. A l'issue, le conseil communautaire soumettra au vote ce nouveau texte avant d'engager la phase de l'enquête publique.

**Le conseil municipal unanime décide d'organiser une réunion de travail, fixée au 5 février, afin de rédiger avis et observations sur ce projet, en vue du prochain conseil municipal.**

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

◇ **Proposition de la SAFER de vente d'une parcelle rue de Laserolle.** Le Maire rappelle que le conseil municipal l'a autorisé à consulter la SAFER pour candidater pour l'acquisition de parcelles. Cette dernière propose

- Pour les 16 parcelles de la succession Dominique JOLIBOIS, pour un montant de 12 035.75€ + frais notariés estimés à 1 380 €

- Pour la parcelle AC 202 – zone AU du PLU, rue de Laserolle d'une surface de 960 m<sup>2</sup>, pour un montant de 150 000 € + frais SAFER de 12 600 € + frais notariés estimés à 2 930 €

**Après débat, le conseil municipal unanime décide de renoncer à l'achat de cette dernière parcelle et charge le Maire d'en informer la SAFER.**

◇ **Cimetière communal – Gestion par logiciel à acquérir**. Le Maire expose la nécessité d'acheter un logiciel pour la gestion du cimetière communal. L'entreprise ADIC TOPO CIM, filiale de la société SEDI, interrogée a fait une proposition suite à la présentation, en visio de leur logiciel. **Après description de l'offre, le conseil municipal unanime retient la proposition d'achat du logiciel pour un montant de 9 071.66 € TTC et du contrat de maintenance annuel (590.77 €).**

◇ **Intentions sur Biens Vacants et Sans maître**. Pour faire suite du point examiné plus-haut « enfouissement des réseaux MT », le Maire expose qu'ENEDIS doit établir une convention de passage sur les parcelles A 556 et A 576, bordant le sentier de Chevriot à la Charade. Or les coordonnées de ces propriétaires ne sont connues. La solution proposée par ENEDIS est l'achat, par la commune, de ces terrains. La seule procédure légale est l'acquisition par une « déclaration de biens vacants et sans maître ».

La même procédure pourrait s'appliquer pour la parcelle AH 17, impasse Vauzevin.

**Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à engager la procédure de biens vacants et sans maître sur ces 3 parcelles.**

◇ **Raccordement au Syndicat Lumière pour la fibre optique : conséquences**. Le Maire rappelle que ce dossier a été intégralement géré par Régis SAVOURET.

- Sur le volet connexion internet, les bâtiments communaux sont raccordés à la fibre optique par le SYML (réseau Lumière) de GBM.
- Sur le volet téléphonie, la fin du réseau « cuivre » étant programmée, l'installation actuelle devient obsolète. Les téléphones sont remplacés par des modèles numériques.

Les contrats ORANGE vont être résiliés.

**Pour information du conseil municipal.**

## **AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

◇ **Renaturation – végétalisation de la cour d'école – square des nounous – accès PMR à l'école**. Vincent GIRARD, Adjoint fait le point sur ce dossier. La reprise des travaux interviendra sous peu.

**Pour information du conseil municipal.**

◇ **Possibilité de travail avec le périscolaire pour une fresque sur une façade du bâtiment bergerie-poulailler**. Catherine PARDONNET ne prend part ni au débat, ni au vote.

Vincent GIRARD, Adjoint rappelle que lors de la construction du poulailler – bergerie, il avait été prévu de réaliser une fresque sur l'une face. Eloïse PARDONNET, « auteur illustrateur » a fait une proposition d'illustration conjointe avec les enfants du périscolaire, pour un montant de 1 020 € (préparation / réalisation). **A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition d'Eloïse PARDONNET.**

## **AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

◇ **Projet d'activité Piscine / école**. Corinne PETER, Adjointe, rappelle l'obligation légale d'organiser un cycle piscine sur les temps scolaires.

Pour cette année, les 40 enfants (GS-CP-CE1-CE2) se rendront à la piscine de Valdahon durant 9 jeudis du 26 février au 7 mai.

Coût : transport : 2025 € - entrées de la piscine : 1 116 €

Proposition de financement :

- Aide du département : 512.82 € pour le transport – à solliciter par la commune
- Aide de la commune : 1 512.18 €, pour les transports également répartis entre la commune et les crédits scolaires mis à disposition
- Coopérative scolaire : 1 116 €

**Le conseil municipal unanime retient cette proposition.**

◇ **Dates des ALSH (Ruche) 2026.** Compte tenu des travaux de renaturation de la cour d'école, du bâtiment périscolaire et du festival EBULLI'SON, Corinne PETER, Adjointe expose la proposition de la municipalité.

- Ruche de printemps : mardi 6 au vendredi 10 avril 2026, sur le site de l'école
- Ruche d'été, en juillet : lundi 6 au vendredi 31 juillet 2026, sur le site de la salle d'accueil. Mais pour la semaine du 27 au 31 juillet, sous réserve d'un effectif minimum de 7 inscrits
- Ruche de fin de vacances, en août : lundi 24 au 28 août, sur le site de l'école. Sous réserve que les travaux de la cour soient terminés avant le 24 août et la zone sécurisée
- Ruche d'automne : du 19 au 23 octobre, sur le site de l'école, sous réserve des travaux.

**Le conseil municipal unanime retient ces propositions**

## **AFFAIRE DE PERSONNEL**

◇ **Convention « Ticket Mobilité » de la Région 2026 – 2028.** Le Maire expose le dispositif 2026 – 2028, ouvert aux agents ayant un déplacement quotidien travail – domicile supérieur à 60 km aller-retour.

L'aide mensuelle accordée par la commune est soit 30 € soit 40 €, la Région s'engageant à en rembourser la moitié, sur 11 mois.

Deux agents sont concernés, Yves BORDY et Virginie BÔLE.

**Le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer cette convention, le montant mensuel retenu étant fixé à 40 € / agent – avec effet au 1<sup>er</sup> février 2026.**

Toutefois, pour Xavier DUBOIS-DUNILAC, résidant à 54 km, il est proposé, dans un souci d'équité avec ces deux collègues, de lui verser 20 € / mois (soit la part communale)

**Adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORTS D'INFORMATION**

### **I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)**

#### **I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS**

Cyril DELITOT, Conseiller municipal, présente :

Déclarations préalables délivrées à :

- Georgette MAUGEY, remplacement des fenêtres existantes
- Dominique GOGUEY, sur bâtiment existant, mise en œuvre d'une isolation extérieure de 140 mm d'épaisseur +enduit, Édifier un escalier extérieur métallique, changer le bardage extérieur
- Gilles FALLOUEY, modification d'ouvertures sur bâtiments existants et création d'un mur de soutènement (régularisation)
- Salomé DEMEUSY / Oliver DESTAING, extension d'une maison d'habitation
- Patrice BRIFFOTEUX, remplacement de la serre existante par une serre démontable (régularisation)
- Simon DALLE, installation de panneaux photovoltaïques
- SCI LURIUS, création de portes de service
- SCI LURIUS, création d'une porte fenêtre et changement d'un garde-corps

Permis de construire accordé à : Solène MANGHARDT, extension d'une maison d'habitation

## **Pour information du conseil municipal**

Déclaration d'intention d'aliéner : Le Maire expose la renonciation au droit de préemption urbain pour un appartement dans copropriété, sur terrain de 532 m<sup>2</sup>, en zone UA, chemin des Granges

## **II – 1 / B – GENERALES :**

### **II – 1 - Contrôle de légalité : une circulaire établit les priorités préfectorales**

Le 12 janvier 2026 - Aménagement du territoire. Une circulaire signée des ministres de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, publiée le 30 décembre, vient redéfinir ou du moins préciser la mission de contrôle de légalité exercée par les préfetures sur les actes pris par les collectivités. Ceci afin, notamment, de la resserrer autour de "priorités thématiques" et de souligner que, qui dit contrôle, dit aussi conseil.

3 axes : la commande publique, l'urbanisme et la fonction publique territoriale.

**II – 2 – Information de la DGFIP sur le Faux Ordres de Virement (FOVI).** La DGFIP alerte les ordonnateurs et rappelle les consignes de sécurité et de vigilance.

## **MANIFESTATIONS :**

- Jeudi 29 janvier à 18h, avant-dernier Conseil Communautaire du mandat
- Samedi 31 janvier à 10h30, remise de leur 1ère carte d'électeur aux jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans (et 1<sup>er</sup> vote)
- Samedi 31 janvier à 11h, vœux de la députée D. VOYNET à Devecey
- Mercredi 4 février à 18h, réunion GBM / DEA au sujet des PFAS
- Jeudi 26 février à 18h, dernier Conseil Communautaire du mandat
- Vendredi 6 février à 19h, à La Loge des Vergers, bar à huitres sur inscription
- Lundi 9 février à 18h, SIVU-SAGES, débat d'orientation budgétaire
- Mardi 10 février à 19h, à GENNES, conseil du Syndicat du Plateau
- Lundi 2 mars à 18h, SIVU-SAGES, vote du BP

**AGENDA** : Prochain conseil municipal envisagé mardi 24 février 2026

A 21h50, le Président lève la séance.

Eric MERAT  
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ  
Président de séance